

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du mardi 27 avril 2021 à 10:00

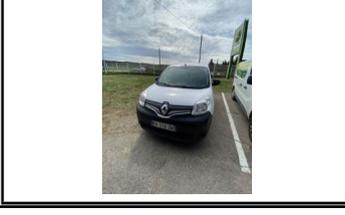
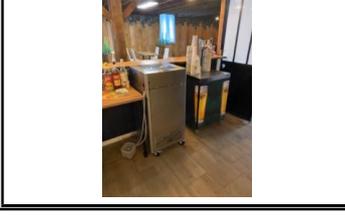
Lieu : En live et par telephone uniquement

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description	
1	Un tracteur PL Renault Premium 410 DX Euro 4 immatriculé PGN-902-GP du 03/07/2007 Véhicule actuellement en panne 1.137.714 kms Boîte automatique 2 places couchette Toit ouvrant Vehicule immatriculé en Pologne Une remorque pour véhicules Capacité maxi de 9 véhicules Original de la carte grise pour le tracteur et la remorque et 1 clé	
2	Un véhicule Renault Megane IV 110 CV 1.5 DCI immatriculé EC-332-JB le 23/05/2016 5 CV Diesel 4 portes 5 places Carte grise en VP 77.398 kms GPS CLIM BLUE TOOTH Camera de recul Lecture tête haute Pare brise et rétroviseurs en bon état Original de la carte grise et 2 clés magnétiques	
3	Un vehicule Renault Trafic immatriculé FF-881-WM le 30/04/2019 5 CV Diesel 27.456 Kms 3 places BM 6 vitesses Pare brise legerement fissuré Pneus en bon état Carte grise en original	
4	Un scooter Peugeot modèle Metropolis immatriculé FF-228-CG le 30/03/2019 ES 5 CV Scooter à 3 roues 1700 KMS Original de la carte grise et 2 clés	

N° Lot	Description	
5	<p>Un Quadro 4 scooter blanc à 4 roues immatriculé EW-236-GP le 31/03/2018 Chassis TAC6334007JT000735 Cylindrée 350 Genre TM Essence 4 CV 30.382 kms Carte grise original et 2 clés</p>	
6	<p>Un véhicule Mercedes GLE immatriculé ES-463-ZD le 23/12/2017 12 CV Diesel 204 CH (150 KW) Carte grise en VP 99.997 kms GPS Blue Tooth Clim bi zone Toit ouvrant Interieur cuir Camera de recul Pneus Pirelli Jantes 20 Pouces</p>	
7	<p>Un fourgon Volkswafen Crafter immatriculé FN-444-KR le 31/01/2020 7 CV Diesel 177 cv Véhicule équipé d'un hayon Essieux jumelés 1500 KMS Etat neuf Clim GPS Camera de recul BM 6 vitesses Original de la carte grise</p>	
7B	<p>Un tracteur Volvo FM 500 Euro 6 immatriculé EW-065-YC le 26/04/2018 Numero de série YV2XT40G3JB84516 32 T avec grue HIAB 188 E3 HIDUO Portée hydraulique 10.80 m Manque le godet 105.080 kms Bi Benne de MARQUE Meiller Original de la carte grise et 1 clé</p>	
8	<p>Une moto BMW R 1250 GS immatriculée Fk-737-SX immatriculée le 09/10/2019 3187 kms Essence 12 CV</p>	
9	<p>Un véhicule Fiat Talento immatriculé EV-014-FE de Février 2018 Fourgon tolé 1.0 99.965 kms 5 CV Diesel 120 CV Pack pro nav</p>	
10	<p>Un Renault Trafic immatriculé DW-775-XR le 28/10/2015 139014 kms 5 CV Diesel 3 places Boite mecanique GPS Blue tooth clim Original de la carte grise 1 clé</p>	

N° Lot	Description
11	<p>Un véhicule Renault Master immatriculé DA-820-XK le 28/11/2013 210 533 kms 8 CV Diesel Boite mecanique 6 vitesses Blue tooth Clim Original de la carte grise 1 clé</p> 
12	<p>Une Renault Clio immatriculée DJ-966-QE le 26/08/2014 Véhicule de société DERIV VP 4 portes 6 CV Diesel GPS Clim Blue tooth Para brise et retros en bon état 175.431 Kms Original de la carte grise et 2 clés magnétiques</p> 
13	<p>Un véhicule Renault Master immatriculé DL-342-GS le 28/10/2014 8 CV Diesel 165 CV BM 6 vitesses 211 879 kms GPS Blue tooth clim Original de la carte grise et 2 clés</p> 
14	<p>Un véhicule Renault Kangoo immatriculé DW-880-ED le 30/09/2015 5 CD Diesel 157.000 kms Original de la carte grise et 1 clé</p> 
15	<p>Un vehicule Renault Kangoo immatriculé DV-312-ZW le 24/09/2015 5 CV Diesel 156500 kms</p> 
16	<p>Une imprimante UV A4 automatique avec systeme de rotation de Novembre 2019 Logiciel UVP Programme dédié A4 Réparation à prévoir</p>
16B	<p>Une tireuse à bière automatique de marque Fast and Go d'Octobre 2019 Pompe à biere brossée Groupe froid intégré et meuble inox</p> 
17	<p>H1 Pelle rétro de marque Cochet Réparation à prévoir</p> 

N° Lot	Description	
18	H 2 et H 3. Deux voitures de golf de marque EZGO TX 48 Numéro de série 3173710 et 3173713 Batterie à changer	
19	H 3 et H 5 2 voitures de golf Club Car avec benne Batterie à changer	
20	H4 Voiture de golf de marque Yamaha G29 deux places Batterie à changer	
21	H6 balayeuse Morel Réparation à prévoir	
22	H7 turbine d'arrosage prairie et son rouleau Réparation à prévoir	
23	H8 Une tondeuse rough HR 6010 Numéro de série YM000835 Jacobsen Réparation à prévoir	
24	H9 Une tondeuse à green 2500 A de marque John Deere	

N° Lot	Description
25	H10 Une tondeuse à green 3 RM Modèle 2500 A de marque John Deere 
26	H11 une sableuse à disque Turco Modèle 84044 Numéro de série 2328532 Réparation à prévoir 
27	H12. Une tondeuse hélicoïdale Roberine 500 de marque John Deere Numéro de série DM0500X520341 Réparation à prévoir 
28	H13 une tondeuse frontale 1445 de marque John Deere 
29	H14. Une tondeuse à fairway LF 4677 de marque Jacobsen Numéro de série 6791602026 Réparation à prévoir 
30	H15 Un broyeur frontal de marque NOREMAT Modèle XP200TP Numéro de série 45066QH16 Réparation à prévoir 
31	H16 Une tondeuse hélicoïdale 500 de marque John Deere Réparation à prévoir 

N° Lot	Description	
32	H17 et H 21 Deux tondeuses à green et ses accessoires de marque Jacobsen Modèle GP 400 Réparation à prévoir	
33	H18 Un râteau à bunker de marque Jacobsen Modèle GROOM MASTER 2 Numéro de série 8800801782 Réparations à prévoir	
34	H19 un compresseur Inger Sol Rand Réparation à prévoir	
35	H20 Une tondeuse à fairway modèle 405 de marque Jacobsen Numéro de série CH 000457 Réparation à prévoir	
36	H23 Une tondeuse rotative de marque John Deere Modele 7500 A Réparation à prévoir	
37	H 25 Un transporteur Jacobsen Réparation à prévoir	
38	H26 Balai de nettoyage de marque Zappator Réparation à prévoir	

N° Lot	Description	
39	H 27 une epareuse de marque Agrimaster modèle Shark 400 Numéro de série 60667	
40	H28 une sableuse portée de marque Toro Réparation à prévoir	
41	H29 un pulvérisateur de marque Hardy	
42	H 30 et H31 2 pulvérisateurs de marque Caffini et Bouisset	
43	H32 une tondeuse hélicoïdale John Deere Modèle 7200 Numéro de série 1TC7200XADT050026 Réparation à prévoir	
44	H 33 Une tondeuse frontale Gianni Ferrari GTR 160 en bon état de marche	
45	H 31 Bis un tracteur de marque LS Vert Import avec son godet Modèle J27 HST Numéro de série 20199010687 Réparation à prévoir	

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la **SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL** ou d'une caution de 500€ en espèces;

LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot "**Adjugé**", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau :L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 12% HT, soit 14.40% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 15 % HT soit 18 % TTC sur une vente volontaire. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en

N° Lot	Description
--------	-------------

€uros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans déséparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union

Européenne : Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente

N° Lot	Description
--------	-------------

volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

La sortie du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.